

## **Rapport de synthèse de la question sociale - 2000**

*Rappel de la question sociale :*

“La citoyenneté européenne : comment la définir, la promouvoir et la diffuser.”

### ***Définition de la citoyenneté européenne***

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, reconnue en 1948 et votée à la majorité à l'O.N.U., induit la définition de la citoyenneté qui confère devoirs, droits et responsabilité, individuels et collectifs, aux plans civil, politique et social.

**Est citoyen de l'Union Européenne, toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre.** cette nationalité ne peut s'acquérir ou se perdre sans l'acquisition ou la perte de la nationalité d'un de ces Etats.

Développer une citoyenneté, c'est être solidaires et tolérants, accepter les mêmes devoirs pour bénéficier des mêmes droits.

Au-delà de l'Union économique qui existe aujourd'hui par les souhaits conjugués de Jean Monnet et de Robert Schuman, l'espace européen basé sur l'humanisme, la lutte contre les exclusions, une plus grande justice sociale, reste à construire.

La construction de cet espace doit se développer, s'élargir dans le domaine social et dans celui de la laïcité comme élément fondamental de la survie de la citoyenneté.

### ***Comment la promouvoir***

La promotion passe par la diffusion et l'adhésion des Etats membres aux principes de la République qui sont les nôtres : Liberté, Egalité, Fraternité.

Il semble incontournable que seules des démocraties fassent partie de cette communauté ce qui semble exclure plusieurs pays prétendants et même remettre en cause la participation de certains.

Il semble nécessaire de mettre en place des institutions réellement représentatives, proches des citoyens pour la construction d'un projet commun basé sur modernité et compétence, s'appuyant sur une constitution favorisant l'expression de chacun et l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une communauté.

Une réflexion sur sa place dans le monde et un souci de co-développement avec les autres états du monde doit être menée.

Les membres de la communauté doivent partager une culture de base : étude de l'Histoire, connaissance des différentes instances économiques, politiques et de justice en intensifiant les échanges scolaires et universitaires et en partageant leurs expériences dans les domaines techniques, scientifiques, culturels, artistiques ...

### ***Comment la diffuser***

Dans le domaine de la diffusion de cette citoyenneté, tout est à faire.

Il est nécessaire à la base de convenir soit de l'apprentissage sérieux de plusieurs langues, moyens de communication indispensables à tous ; ce qui ne remet pas en cause les langues nationales et régionales.

L'école est le lieu privilégié pour l'apprentissage, la promotion et la diffusion de cette citoyenneté.

Cet enseignement peut être complété par des programmes éducatifs européens, par des échanges, des voyages ...

En matière sociale, le développement d'une protection sociale commune (chômage, assurance maladie, assurance vieillesse, retraite ...) en nivelant par le haut est à élaborer.

En matière juridique, un droit commun pour tous.

L'exemple reste le premier et indispensable maillon de cette chaîne humaine.

Grâce à leur idéal, les Francs-Maçons peuvent largement contribuer au développement de cette communauté.